

Le Président et le Comité Directeur de la Ligue AURA communiquent.

Depuis la dernière AG de la Ligue, en mars 2018, Eric Maglione a dû quitter le Comité Directeur pour des raisons de mutation professionnelle et Philippe Bourseaux, le responsable de la Commission Pratiques Sportives a souhaité, pour des raisons personnelles, mettre fin à sa fonction d'animation de cette commission. Il convient donc de pourvoir le poste vacant au sein du CD de la Ligue et d'avoir un nouveau référent de la Commission Pratiques Sportives en son sein. Ce qui ne peut être fait, à la vue de nos statuts, que lors de l'Assemblée générale. Laquelle se tiendra le 16 février prochain.

C'est pourquoi le Comité Directeur de la Ligue Aura lance un appel à candidatures au poste de membre du CD. Les candidats intéressés devront préciser si cette sollicitation s'accompagne d'un intérêt pour reprendre l'animation de la Commission Pratiques Sportives. Ils auront bien entendu tout le loisir d'explicitier leurs motivations lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de la désignation (vote de l'Assemblée Générale) du ou des nouveaux membres du Comité Directeur, ce dernier désignera, comme le prévoient nos statuts, le nouveau responsable de la Commission Pratiques Sportives.

Les personnes intéressées pour intégrer le Comité Directeur de la Ligue Aura, avec ou sans la responsabilité de la Commission Pratiques Sportives, peuvent compléter la fiche de candidature envoyée par le Secrétariat Général le 12 janvier et la faire parvenir à contact@lauraco.fr.

Pour des modifications ou des intégrations au calendrier des compétitions, l'intérim sera assuré par Bernard Dahy, Président de la LAURACO. Faire transiter vos demandes par le Secrétariat Général de la Ligue (contact@lauraco.fr).

Le Comité Directeur de la Ligue Aura tient à remercier très sincèrement Philippe Bourseaux pour son travail d'animation de la Commission Pratiques Sportives. Il souhaite que l'ambition de Philippe Bourseaux de tirer le cadre de nos compétitions vers le haut pour que leurs résultats soient le reflet au plus près de la performance sportive des coureurs soit reprise et que l'objectif de rigueur et d'excellence affiché par la Commission Pratiques Sportives reste l'objectif majeur de celle-ci. Et ce afin que la Ligue Auvergne Rhône Alpes continue à être force de proposition et d'amélioration du règlement fédéral des compétitions.

Le Président et le Comité Directeur de la Ligue AURA